

Réunion du Comité Consultatif de Villedieu du 17 janvier 2022

Objet : présentation du plan de circulation et stationnement

PRESENTS

Membres du comité : Pierre Arnaud, Marc et Stéphane Bigand, Alain Holstein, Joelle Ponthieu, Sophie Tapiéro, Sara Willems

Elus : Joël Bouffies, Jonathan Fauque, Jean-Laurent Macabet, Laurence de Moustier, Thierry Tardieu

Les objectifs généraux du plan sont rappelés par Joël Bouffies, le Maire:

- Améliorer la sécurité des piétons dans le village notamment en réduisant la vitesse des véhicules
- Augmenter les capacités de stationnement, surtout durant l'été
- Coordonner le plan de circulation avec le projet de requalification du centre village
- Améliorer la signalétique

Des premiers axes ont été travaillés avec les premiers avis du comité consultatif, les élus et l'agence routière départementale. Il s'agit d'un plan d'investissement pluriannuel, qu'il conviendra de dérouler sur au moins 3 ans. Sachant que les travaux du chemin du Connier ne se feront qu'après les constructions des maisons du lotissement pour éviter les dégradations liées au passage des camions.

1/ Entrée du village route de Roaix / angle chemin du deve

Il est prévu un rétrécissement de la chaussée invitant à faire ralentir les véhicules et à mieux sécuriser la sortie des véhicules arrivant du chemin du deve, avec une vitesse max à 20 KM/H. Pour info, les dos d'âne ne sont pas autorisés dans les virages.

Remarques des participants :

- *Attention aux sorties de garage privés sur la route à gauche du chemin du deve en descendant*
- *Intérêt de matérialiser un passage piéton sur la zone par un marquage au sol ?*
- *La présence d'une racine débordant sur la départementale à proximité de La Baude mériterait d'être mieux signalée*
- *Renforcer la signalétique « interdit aux poids lourds »*
- *Comment va se passer le croisement des véhicules devant le petit parking ?*
-

2/ Chemin du Connier

A déjà été réalisé un nouveau parking de 12 places à l'entrée du lotissement Tardieu. Pour pallier aux problèmes de vitesse et de sens de la circulation non respecté, il est envisagé de mettre le chemin en sens unique (montant), de revoir l'éclairage ; un chemin piétonnier sera formalisé du lotissement du Clos sous le Château au village et un emplacement poubelles est défini, à côté du nouveau parking.

Remarques des participants :

- *Si le chemin est en sens unique sur toute la hauteur, les voitures sortant du lotissement reviendront dans le village : mieux vaudrait garder le bas du chemin en double sens*

3/ Rue des Sources

Pour ralentir la vitesse des véhicules, il est prévu réduire la largeur de la voie, de revoir les enrobés (deux types différents pour la chaussée et le trottoir) et le cheminement piétonnier serait aussi délimité par des potelets.

Remarques des participants :

- *Les potelets semblent inesthétiques voire fragiles à la plupart des participants et en contradiction avec l'objectif de revalorisation du centre village. Il est proposé de regarder une solution adoptée à Vaison près du Pont romain (plaques rectangles ...)*
- *Suggestion d'avoir plutôt un traitement uniforme entre chaussée et cheminement piéton...*

4/ Modifications Emplacements Stationnement

Sera créée une place handicapée à côté de la maison de Paulette, parallèlement seront supprimées celles proche de la Ramade et sur le parking en bas du deves

1 place sera aussi réservée pour l'infirmière rue des sources

2 places seraient supprimées rue du Mistral et remplacées par la création d'un parking sur un terrain donné à la municipalité par Madame Pommier (sous le château)

Est à l'étude, le recherche d'un terrain à proximité du village pouvant servir de parking saisonnier pendant l'été.

Conclusions : les élus remercient les participants de leurs suggestions constructives et retravailleront le plan avec l'agence routière en lui partageant les remarques.